



COMMISSION DES ASSURANCES

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2005

2005 été la première année d'existence et d'activité réelles de la Commission des Assurances de la FFVL.

Pourquoi une Commission des Assurances à la FFVL ?

Le poids de l'Histoire est lourd !

Le rapport de la Commission d'Enquête sur les assurances à la FFVL a montré que ce domaine très technique se devait d'être géré par un groupe de personnes multiples où partage des connaissances et des responsabilités se devait d'être le mode de fonctionnement.

Historiquement, le domaine des assurances à la FFVL était géré par une personne, ou un groupe restreint, non forcément constitué de personnes issues de ce domaine très spécifique et technique des assurances.

Ce mode de fonctionnement ne pouvait bénéficier d'échanges et du partage des informations et des difficultés inhérentes à un domaine techniquement difficile. Cette situation s'est traduite par une absence de maîtrise de la FFVL de tous les éléments concourant à la défense de ses licenciés, tels que bonne connaissance de la sinistralité de son activité, bonne connaissance des produits du marché, capacité optimisée de négociation auprès des assureurs.

L'objet d'une Commission des Assurances FFVL est de répondre au besoin de fonctionner différemment, de fédérer des compétences en interne, et de développer une compétence collective propre.

Cette commission est constituée uniquement de pratiquants des activités déléguées à la FFVL (delta, parapente, cerf-volant, kite), et reconnus pour leur compétence dans le domaine, qu'elle soit professionnelle, ou acquise par la pratique.

Transparence, compétence, approche collective, défense des intérêts des licenciés, en sont les maîtres-mots.

Quelles missions pour la Commission des Assurances ?

Etudier les besoins des licenciés et des structures, discipline par discipline, et s'informer sur les offres concurrentielles disponibles sur le marché.



Connaître au plus près la sinistralité de notre activité et le risque à assurer, obtenir les meilleurs contrats possibles et présentant le meilleur rapport couvertures / primes.

Suivre la bonne application des contrats par le suivi des sinistres, faire office de médiateur auprès des licenciés pour lesquels les sinistres ne sont pas ou sont mal pris en charge.

Suivre la qualité des prestations du courtier et de l'assureur, de notre avocat et du service sinistre du secrétariat.

Informers les licenciés, compiler et publier un ensemble de questions/réponses (une FAQ) sur le sujet, l'utiliser lors des négociations pour s'assurer que les contrats correspondent aux besoins de nos licenciés.

2005 a été une année de structuration

Le premier travail a consisté en la construction de la commission elle-même : Identifier les personnes à même de la constituer et répartir les tâches en fonction des besoins, des compétences et des envies de ses membres.

Celle-ci est composée de professionnels, tous pratiquants FFVL, plutôt en charge des aspects techniques, et de personnes issues du milieu associatif, très à même d'effectuer le travail de recueil des besoins des pratiquants.

Jean-Louis Coste, courtier d'assurances est responsable du Groupe de Travail «Etude et suivi de la sinistralité » et de l'appel d'offre « courtier »

Jean-Pierre Lame, également courtier d'assurances, est en charge des aspects contractuels, en tant que responsable du Groupe de Travail «Etude des contrats»

Jean-Sébastien Couloumies, expert des compagnies d'assurances, est chargé d'assurer la médiation des licenciés, auprès de l'assureur et du courtier.

François Duchesne de Lamotte, médecin fédéral, représente le CNK, afin de définir et d'affiner les besoins des kiteurs.

Daniel Plumet, représentant du CND effectue le même travail pour leses deltistes.

Yves Remond, membre de la Commission d'enquête et **Jean François Masson**, moniteur de parapente et président du SNMVL, effectuent le même travail pour les parapentistes.

La Commission des Assurances est complétée par **Sophie Dureu**, **Christian Quest**, membre de la Commission d'enquête, **Roland Kaouane**, expert-comptable et commissaire aux comptes, spécialisé en droit des affaires, ainsi que par son responsable.



2005 a été une année de négociation

Des avancées ont été obtenues par des négociations ponctuelles sur des sujets tels que l'obtention d'une couverture en **RC à durée limitée pour les moniteurs de delta**, la mise à niveau du **contrat du labo-test**, la réduction de 7,50 à **3€ de la prime pour l'assistance - rapatriement**.

D'autres négociations sont en cours pour obtenir **l'extension systématique et sans surprime des garanties de nos contrats dans un plus grand nombre de pays**, ou l'obtention d'une couverture pour la **pratique occasionnelle de l'ULM biplace**.

2005 a été une année prospective

2005 a été une année prospective avec recueil systématique des besoins des pratiquants, discipline par discipline, dans le respect de la verticalité fédérale et avec implication du CND, du CNK, et des représentants du cerf-volant et du parapente.

Enfin, la Commission a lancé l'appel d'offres auprès des candidats-courtiers pour la gestion future de nos contrats 2007-2009.

Je tiens à remercier tous les membres de la commission pour l'ensemble du travail effectué en 2005.

Travail accompli dans une ambiance saine et conviviale, où les idées ont pu s'exprimer dans le plus grand respect des personnes et des opinions affichées.

La Commission des Assurances est opérationnelle.

Je tiens également à remercier Claude Beaumont, du secrétariat, pour sa motivation, son implication et son dévouement.

Gérard Vieux

Responsable Commission des Assurances FFVL